



Comité provincial Namur

PV n°4– Réunion de Comité du 7 septembre 2023.
Adeps de Jambes.

CP Namur
 Secrétariat
 Olivier PIERRE
 www.cpnamur.be

José Lauwerys, président, ouvre la séance à 19h30.

Présents : Philippe Aigret, Marvin Deleuze, Michel Hastir, Jérôme Hecq, Jean-Louis Jacobs, José Lauwerys, Olivier Pierre et Germain Vancauwenbergh.

Invités présents : Guy Henquet et Gérard Trausch.
 Invités excusés : Catherine Nicolas et José Nivarlet.

1. Approbation du PV de la réunion n°3 du 03/08/2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Correspondance

Type	Correspondant	Objet
demande	club	amicaux
demande	P.Thomas	correction des principales modifications
demande	Maillen	désaffiliation Bastien Dumonceau
demande	Jambes	désaffiliation Pierre Antoine
demande	Ciney	désaffiliations joueurs hamois sans équipe
demande	Ohey	désaffiliation Teo Camberlin
demande	Mons	désaffiliation Léonard Nguwo
demande	Profondeville	formation OTM
demande	Gembloux	formation OTM
demande	clubs	Modification de programmation
demande	CMB	Programmation des tournois mini-basket
demande	Hamois	Ajout U10
information	Dpt Arbitrage	candidat arbitre (2)
information	CTJ	Coordonnées des membres
information	P.Thomas	Défaut de paiement de 1090
information	Cerfontaine	Éclairage hall à la suite d'un orage
information	vers clubs	évolution de la feuille électronique et le contrôle des arbitres
information	P.Thomas	Feuille U12
information	Hamois	FF général U12c
Information	Mosa Jambes	FF général U10
information	Marche	FF général U19
information	Parlementaires	les principales modifications
information	CTJ	Nouveau membre
information	Dinant	Nouvelle secrétaire
PV	J.Hecq	Homologations Jemeppe et La Bruyère
question	clubs	encodage liste PC53
questions	clubs	LT, PC53, PC90, CM, qualification en coupe, changement rôle, transfert inutile
réponse	SG	Dérogation au PA60 pour C.Nicolas
réponse	SG	encodage liste PC53 : déconnexion et recharge
réponse	SG	Dérogation au PA51 pour 3 cinaciens à la CTJ

3. Championnat

José Lauwerys voit que les modifications sont payantes. Il y en a beaucoup moins. Néanmoins, les 80 modifications coûtent 708€ aux clubs demandeurs. Un premier club avec 22 modifications dont 2 pour le même match et un second qui décale tout d'un quart d'heure sont les plus demandeurs. José Lauwerys rappelle que le week-end des finales des coupes, les 13 et 14 avril 2024, est protégé pour les rencontres du maxi-basket.

José Lauwerys : la première journée a démarré sur les chapeaux de roue : erreurs d'encodage, manière différente d'encoder les infractions par les arbitres : d'aucune modification à infraction + ok. Germain Vancauwenbergh a révélé 15 forfaits théoriques. L'exemple d'une joueuse au certificat téléversé a « ok » à son match du samedi et un « A » à celui du dimanche. Lors de la réunion des trésoriers, José Lauwerys a appris que la nature et la quantité des forfaits théoriques étaient similaires et proportionnés à la taille des provinces. Le Département championnat a décidé de neutraliser sa première journée. Le Hainaut, Liège et le BBW allaient dans le même sens.

Gérard Trausch s'interroge sur la situation des certificats médicaux par rapport au début de la saison passée.

José Lauwerys : cette année, c'est la catastrophe avec le traitement différent par les arbitres des certificats non téléversés.

Philippe Aigret : avant, l'absence de contrôle par l'arbitre masquait les manquements et cela passait pour OK. Maintenant, l'absence de contrôle montre les manquements et demande une vérification complémentaire par la Commission du Contrôle des feuilles.

Le CP Namur décide de neutraliser les infractions à la présentation de certificats médicaux pour la première journée. Aucune infraction ne sera comptabilisée et aucun certificat non validé par la plateforme sera considéré comme ayant déjà été vu.

José Lauwerys : un rappel sera envoyé aux clubs et aux arbitres pour une correcte notification de la présentation des certificats médicaux.

Olivier Pierre : ce matin sur les 5134 joueurs namurois actifs, 1808 certificats étaient téléversés, 72 en attente de validation et 18 non-validés. Philippe Aigret explique le cas du téléversement d'un certificat avec 2022-2023 jugé justement non-valide par le secrétariat général et considéré comme absent, alors que les statuts prévoient une semaine pour se mettre en ordre. José Lauwerys ne peut qu'inciter les clubs à téléverser massivement les certificats médicaux sur la plateforme. Un débat s'ouvre sur les divers traitements des certificats médicaux entre fédérations sportives et assureurs.

José Lauwerys : une erreur d'encodage de joueur a demandé une investigation avant d'envisager un forfait.

Guy Henquet a constaté également des différences de notification pour les infractions aux listes PC53. R vrai, R faux et absence d'un R qui devait être présent.

Philippe Aigret : il a été demandé aux arbitres de ne contrôler que l'identité et les certificats médicaux en cas de « A » sur la feuille. La mise à jour de la feuille électronique n'a été fournie que deux jours avant la reprise du championnat. Aucune possibilité de la tester préalablement. Le test a eu lieu grandeur nature. Les bugs constatés seront rapidement corrigés. Il n'y aura plus de R quand un joueur de moins de 23 ans jouera avec l'équipe supérieure. Les différences de genre et de catégories autorisées par le règlement ne seront plus mentionnées par un G ou un C. Jean-Louis Jacobs conseille, tant que la feuille est en développement, d'avoir une liste pc53 au format papier à présenter aux arbitres.

Philippe Aigret : l'arbitre doit s'assurer de l'identité des joueurs qui sont inscrits sur la feuille, vérifier les « A » mais ne peut pas modifier les « R ». Même si les statuts le prévoient, les instructions reçues du CDA sont claires : les CP et le Département championnat devront vérifier les « R ». Les arbitres ne peuvent pas les modifier.

José Lauwerys : Une demande tardive de Hamois pour ajouter une équipe U10 est acceptée pour augmenter la petite série U10E avec deux bye et deux forfaits généraux.

4. Coupe

Olivier Pierre : un match joué et un premier forfait. La neutralisation de la présentation des certificats médicaux n'a pas sauvé Fraire B dont un joueur absent de liste PC53 a joué. Toutes les programmations pour la première journée sont encodées.

Olivier Pierre contrôlera la coupe avec Henri Colin et Julien Somville pour qui il a demandé au secrétariat général qu'ils puissent consulter les feuilles de match. La semaine prochaine, une visio est prévue pour organiser la collaboration.

José Lauwerys : les clubs peuvent nous contacter pour prendre connaissance du cahier des charges des finales qui se dérouleront les 13 et 14 avril 2024. La participation du club sera portée à mille euros au lieu de neuf cents. Jusqu'au premier octobre, les clubs pourront déposer leurs candidatures à secretariat@namur.awbb.be et j.lauwerys@namur.awbb.be. Le choix sera voté lors de la réunion du 5 octobre. Une première réunion avec l'adjudicateur aura lieu en novembre.

5. Tour de Table

José Lauwerys a été invité à une réunion des trésoriers provinciaux et du trésorier général de l'awbb qui a présenté deux projets pour 2024 :

- un nouveau canevas avec des dates et des nouveaux codes pour l'encodage des divers budgets.
- une liste des remboursements maximaux des notes de frais en fonction du rôle du bénéficiaire.

José Lauwerys détaille quelques exemples de plafonds mensuels et transférera la liste aux membres du Comité provincial.

Philippe Aigret : on a recommencé joyeusement. Une bonne assemblée statutaire des arbitres précédées de bons tests physiques. Deux arbitres ont été repêchés aux tests régionaux. Une prochaine session de test physique sera encore organisée pour quelques arbitres.

Philippe Aigret : une formation d'arbitre est prévue en octobre. Il finalise le programme en fonction de la disponibilité des salles de classe de l'Adeps.

Philippe Aigret rappelle que les distances sont calculées en fonction de l'organe qui convoque et pas en fonction du niveau de la rencontre. Un match jeune régional est convoqué par la CFA Namur et les domiciles hors province ont des distances calculées à partir de la frontière provinciale. Philippe Aigret a déjà relevé quelques frais d'arbitrage étonnants : jusqu'à 46€ de supplément.

Philippe Aigret demande à Marvin Deleuze un traitement rapide du contrôle du défraiement des arbitres.

Marvin Deleuze, à la suite d'une dénonciation a déjà contrôlé un arbitre qui dépasse allègrement les montants calculés.

Jean-Louis Jacobs est agréablement surpris du travail de Maxence Gilet qui prépare tout, tout seul. Même si ses assistants encadrent bien les entraînements. Il est confiant sur son coaching. Maxence Gilet demande le tarif horaire appliqué en province de Liège.

Jose Lauwerys : après accord de José Nivarlet, responsable des sélections, l'impact sur le budget global doit être calculé.

Jean-Louis Jacobs : un club n'a pas envoyé ses filles au premier entraînement. À la suite d'une interpellation d'un coach d'un autre club, concerné par les sélections, un accord a été négocié. Ses joueurs sélectionnés participeront à un entraînement sur deux en septembre et octobre. Ils reprendront entièrement les entraînements de la sélection en novembre. Jean-Louis Jacobs demande, en cas de problèmes, aux clubs et leurs coachs de prendre contact directement avec lui et de laisser le HC à sa gestion sportive.

Jean-Louis Jacobs s'interroge sur les notes de frais d'indemnité repas qu'il a reçues.

Philippe Aigret : moins de 4h c'est 4,23€, plus de 4h c'est 9.51€. Mais, nous ne l'appliquons jamais à Namur.

Jean-Louis Jacobs : il faut quelqu'un de présent avec les coachs en cas d'accident. Il essaie de n'en mettre qu'un.

Jean-Louis Jacobs : la première réunion de la CTJ est programmée le jeudi 14 septembre.

Michel Hastir s'étonne du nombre de fautes anti-sportives, techniques et techniques au coach dans toutes les séries. Ses feuilles de fair-play sont déjà bien remplies. Certaines équipes semblent déjà out pour le fair-play.

Michel Hastir a téléphoné à Boukè, la télévision locale. Demandant qu'elle diffuse également un coup d'envoi pour le basket à l'instar de ce qu'elle diffuse en long et en large pour toutes les divisions du football.

Jérôme Hecq a préparé une communication vers les clubs pour l'organisation du tour qualificatif et des finales de 3x3. La participation du club organisateur sera de 250€ pour la finale et de 125€ pour le tour qualificatif.

Olivier Pierre qui prépare une communication aux secrétaires sur la feuille électronique, les finales 5vs5 et les formations otm propose à Jérôme Hecq d'y joindre également sa communication 3x3.

Jérôme Hecq n'a qu'un nouveau candidat pour la commission du 3x3 : Fabien Ravaux.

Jérôme Hecq : l'homologation de Jemeppe-sur-Sambre est en ordre. Celle de La Bruyère le sera quand les anneaux seront changés.

Olivier Pierre organise deux formations d'officiel de table : Une mini-basket à Gembloux le vendredi 15 septembre et une maxi basket à Profondeville le mardi 26 septembre.

Olivier Pierre : Une publication sur les 50 ans du CJP est en préparation. Elle sortira le 12 septembre, date anniversaire de la première réunion du CP Namur. Il a reçu la liste de tous les membres du CJP par Marcel Hougardy.

José Lauwerys, président ferme la séance à 22h00.

Prochaine réunion : le jeudi 6 octobre 2023 à 19h30 dans la salle du stade.

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur